

Collectif Plaine de la Chambre

Ensemble, nous œuvrons pour préserver l'environnement d'un quartier urbain équilibré, moderne et durable

Vérités sur le projet urbain à la Plaine de la Chambre

Vous avez trouvé récemment dans votre boîte aux lettres un compte-rendu, écrit par la mairie, de la réunion de quartier du 30 novembre dernier. Ce document, qui traite des logements sociaux de la Plaine de la Chambre, est une œuvre de désinformation à deux niveaux :

- Il invente une présentation différente de celle qui a été faite en séance, sans quoi nous aurions rétabli la vérité immédiatement.
- Certaines affirmations sont fausses.

Sans reprendre une à une ces affirmations, nous rétablissons les vérités suivantes :

- **Réhabilitation ? Non !** le projet rase tous les logements pour en reconstruire quatre-vingts de plus. Ce n'est ni une "réhabilitation", ni une "modernisation", ni une "rénovation".
- **Passoires thermiques ? Faux !** Les 11 pavillons ont un DPE de E voire D, selon des diagnostiqueurs indépendants. Il n'y a aucun problème légal pour leur location.
- **Sans isolation ? Faux !** Les Foyers de Seine-et-Marne (FSM) eux-mêmes en ont isolé la toiture et la mairie le sait.
- **Non-respect de la loi SRU ? Faux !** Fontainebleau atteindrait les 25% avec les projets d'urbanisation déjà actés.
- **Réhabilitation plus chère qu'une démolition/ reconstruction ? Pas crédible !** Le Collectif a demandé ces études réalisées par les FSM sans les obtenir.
- **Préservation de l'âme du quartier ? Peu crédible !** Comment peut-on dire que l'âme du quartier sera préservée alors que des immeubles à trois niveaux remplaceront des pavillons à deux niveaux avec jardins ?

Si la raison pour détruire des logements est qu'ils ont été construits dans les années 50 ou 60, alors c'est tout le centre-ville de Fontainebleau qui devrait être détruit.

Le Collectif n'a jamais prétendu qu'il ne fallait démolir aucun bâtiment.

Cependant, nous affirmons que les onze pavillons peuvent et doivent être préservés, et qu'un projet de réhabilitation doit être proposé pour ce quartier emblématique. Le Collectif attend depuis deux ans les informations demandées concernant les immeubles.

Les Bellifontains n'acceptent pas qu'on nous présente un projet aussi impactant comme inéluctable sur la base de contrefaits. On ne peut dire n'importe quoi pour justifier un projet. S'il s'agit d'un choix politique, alors le maire doit avoir le courage de présenter ce projet comme tel, et non comme une fatalité.

Vous souhaitez devenir membre du Collectif ?
Vous pouvez vous inscrire sur notre site :
<https://pdlc.fontainebleau-demain.fr>